

République Française
Département LOIRET
Commune d'AUTRUY SUR JUINE
Mairie - 2 rue des Essarts
Tél. 02 38 32 50 76 - Fax 02 38 32 52 56

Extrait du registre
des délibérations de la commune d'AUTRUY SUR JUINE
Séance du 03/05/2018

L'an 2018 et le Jeudi 3 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUERTON Christophe, Maire.

Présents : M. GUERTON Christophe, Mme LAROCHE Bernadette, M. LE GOFF Jean-François, Mme GÉRARD Evelyne, M. BEAUVALLET Etienne, Mme JOUBERT Annick, M. LAVENDER Alain, M. PINÇON Gérard, Mme CHAILLER Nathalie, Mme ROLLET Magali, Mme NASSIEU-MAUPAS Véronique, Mme CANCE Odile.

Absents excusés : M. JEANTY Florent et Mme DORAT Bernadette.

Secrétaire : Mme ROLLET Magali

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance précédente.

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 14

Date de la convocation : 19 Avril 2018

Date d'affichage : 19 Avril 2018

SOMMAIRE

Etude de devis pour le fauchage/broyage des accotements
Organisation du vide-grenier
Programme de la Fête Nationale
Affaires diverses

Monsieur le Maire demande à ajouter trois points à l'ordre du jour : la délibération concernant une demande de subvention au Département pour l'animation du 14 Juillet, la seconde pour l'appel de fonds FAJ et FUL 2018, et la troisième relative à un virement de crédits pour l'acquisition d'une débroussailleuse.

Ne notant pas d'observation, ni d'objection, ces points sont ajoutés à l'ordre du jour.

M. Christophe GUERTON quitte l'assemblée

réf : 2018-35 – Etude de devis pour le fauchage/broyage des accotements

Avant de procéder à l'ouverture des plis contenant les offres pour le fauchage/broyage des accotements, sous la présidence de M. LE GOFF Jean-François, adjoint au maire, ce dernier rappelle aux conseillers qu'il a été demandé un devis le 4 avril dernier à l'Entreprise BARRÉ Benoît (Méréville), Monsieur BIRE Laurent (Outarville), la SARL DE SMET (Boissy-la-Rivière) et l'ETA Christophe GUERTON (Autruy-sur-Juine).

Sur les quatre entreprises sollicitées, trois ont remis une offre, dans l'ordre de réception suivant :

- . ETA Christophe GUERTON (2 430.00 € HT – 2 916.00 € TTC)
- . M. BIRE Laurent (3 300.00 € HT – 3 960.00 € TTC)
- . M. BARRÉ Benoît (3 380.00 € HT - 4 056.00 € TTC)

Hors de la présence de Monsieur Christophe GUERTON, Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, retient, à l'unanimité la proposition de l'ETA Christophe GUERTON (la moins disante), d'un montant de 2 430.00 € HT, soit 2 916.00 € TTC - contrat de trois ans.

A l'unanimité (pour : 11 / contre : 0 / abstention : 0)

M. Christophe GUERTON rejoint l'assemblée

Organisation du vide-grenier

Pour les bénévoles qui veulent participer à l'organisation du vide-grenier, rendez-vous le samedi 19 Mai à 9 heures, sur la Place Adrien Fortin. L'appel à bénévoles sera également noté sur le site Internet et la page Facebook de la commune.

réf : 2018-36 – Programme de la Fête Nationale

13 Juillet 2018 : Retraite aux flambeaux (départ de la salle de l'ex-presbytère) et Feu d'artifice au plan d'eau

14 Juillet 2018 : A partir de 12 h 30, plateau-repas confectionné par le Chais Grenevillois (8.40 € TTC contre 8.30 € en 2017) et animation assurée par les Troubadours de Sury
Le Conseil Municipal avait le choix entre : Nono (450 €) – Les Troubadours de Sury (450 €).
Compte tenu que Nono est déjà intervenu sur la commune, les membres du conseil municipal ont opté pour la nouveauté. De plus, l'animation retenue peut prétendre à une subvention de 50 % du Département.

Le repas champêtre étant ouvert aux personnes extérieures à la commune, le Conseil Municipal reconduit la participation demandée à 15 € pour un adulte et 7 € pour les enfants jusqu'à 10 ans, tarifs appliqués depuis 2009.

Le paiement (par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public ou en espèces – se munir du montant exact) est à effectuer au moment de la réservation en mairie.

Des bulletins d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres, en temps opportun
A l'unanimité (pour : 12 / contre : 0 / abstention : 0)

Affaires diverses

réf : 2018-37 - Demande de subvention au Département pour l'animation du 14 Juillet 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

. décide de déposer une demande de subvention au titre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes auprès du Conseil Départemental pour l'animation retenue au 14 Juillet (l'Association « Les Troubadours de Sury ») ;

. sollicite une subvention à hauteur de 50 % du cachet artistique, soit 225 € ;

. autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

A l'unanimité (pour : 12 / contre : 0 / abstention : 0)

réf : 2018-38 – Appel de fonds FAJ et FUL 2018

Après avoir pris connaissance d'un courrier du Conseil Départemental en date du 13 Avril 2018, sollicitant, comme les années précédentes, une participation financière de la commune pour alimenter le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et le Fonds Unifié Logement (FUL) à hauteur de 0.11 € par habitant pour le FAJ et de 0.77 € par habitant pour le FUL (dont 70 % pour le Fonds Solidarité Logement et 30 % pour les dispositifs eau, énergie et téléphonie)

Décide de ne pas participer au financement du FAJ et du FUL.

A l'unanimité (pour : 0 / contre : 12 / abstention : 0)

A noter qu'au cours de l'année 2017, deux aides pour des jeunes d'Autruy-sur-Juine, au titre du Fonds d'Aide aux Jeunes, ont été allouées pour un montant total de 171 €

réf : 2018-39 _ Virements de crédits pour l'achat d'une débroussailleuse

Considérant qu'il convient d'acheter une nouvelle débroussailleuse, le conseil municipal décide de financer cet achat en investissement compte tenu que cet équipement est considéré comme devant être utilisé plusieurs années – 5 ans au minimum. De plus, la somme ne figurera pas dans les libellés des comptes de charges ou de stocks

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'aucun programme n'ayant été prévu pour le matériel/outillage du service technique sur le budget 2018, il propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Objet des dépenses	Diminution des crédits alloués	Augmentation des crédits
Art.2118 18003 Terrain	1 000.00 €	
Art.2158 18005 Matériel/Outillage		1 000.00 €
TOTAL	1 000.00 €	1 000.00 €

De même, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes propositions et modèles de Motoculture et Cycles (Ets BEAUVALLET Blandine) et de la SAS THEVRET, retient le devis de la SAS THEVRET, d'un montant de 439.00 € TTC (Débroussailleuse SHINDAIWA modèle T262 XS à poignée).

A l'unanimité (pour : 12 / contre : 0 / abstention : 0)

Affaires diverses

Sonorisation : Présentation des devis demandés par M. JEANTY à la société EMPREINTE PRODUCTION pour améliorer la sonorisation à l'intérieur de la salle polyvalente :

Pour le câblage : 243.00 € TTC

Pour l'isolateur de ligne : 114.00 € TTC

Le Conseil Municipal retient, dans un premier temps, le devis de câblage. Si lors des essais, il est constaté des grésillements, l'isolateur de ligne sera acheté.

Travaux de réhabilitation de la Mairie : Lors de la conférence cantonale qui s'est tenue le 17 Avril dernier, il a été annoncé que le Département a retenu le projet de la mairie avec une subvention de 22.38 % (taux unique pour tous les dossiers retenus) ; la commune devrait donc percevoir une somme de 45 050 € basée sur un montant de travaux de 201 296 €

Bus numérique :

Madame Evelyne GERARD demande si la commune serait d'accord pour accueillir le bus numérique (projet porté par les caisses de retraite Centre – Val de Loire et réservé aux retraités gratuitement), en concertation avec le Club de la Juine. Au programme : informatique, internet, e-mail, services en lignes....

La commune sera sollicitée en temps opportun pour la mise à disposition d'un terrain plat, avec l'électricité à proximité. Le Conseil Municipal propose la cour de la salle de l'ex-presbytère.

Marché : Un charcutier serait intéressé pour venir sur le marché, et par la suite faire des tournées. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a donné son accord. Ce dernier doit auparavant acheter un camion. Affaire à suivre....

Entretien de la voirie communale : A ce jour, aucune entreprise n'a encore été contactée car le travail effectué ces dernières années ne donne pas entière satisfaction.

Monsieur le Maire propose de contacter la SARL DE L'HORIZON (M. BALLOT) pour boucher les nids de poule, dans le cadre des travaux de point à temps, avec une rampe manuelle.

Pour les travaux plus importants, des devis seront demandés à EUROVIA et PROBINORD pour faire de l'enrobé à froid (coulis) « rue de la Planche » et « rue de Chartres » du pont de la Planche à l'intersection avec la rue des Moulins.

Etang communal : Monsieur BEAUVALLET demande, à la requête des employés communaux, si les jours et horaires de la pêche peuvent être affichés sur le site de l'étang.

Le règlement, adopté par le Conseil Municipal le 29 Mars 2018, sera plastifié et apposé sur un panneau à proximité de l'étang.

Conteneur à verre : Mme NASSIEU-MAUPAS signale que lors de l'enlèvement des verres à La Pierre, il tombe des tessons dans le jardin d'un particulier.

Le Conseil Municipal réfléchit à un nouvel emplacement, éventuellement à Juines. A étudier.

Ponts communaux : Mme NASSIEU-MAUPAS demande s'il serait possible d'apposer un panneau mentionnant le nom de chaque pont se trouvant sur la commune. Voir ce qu'il serait possible de réaliser à moindre coût.

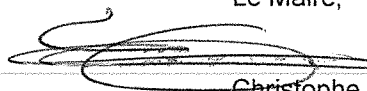
Réseau d'assainissement collectif : Mme NASSIEU-MAUPAS signale, que lors de forte chaleur, il y a des mauvaises odeurs au niveau du poste de refoulement rue de Méréville à La Pierre.

Ce problème est constaté au niveau de chaque poste ; pour y remédier ou tout du moins atténuer ces odeurs, le temps de ventilation des postes sera augmenté.

La prochaine réunion de conseil municipal se tiendra le Jeudi 14 Juin 2018 à 20 h

La séance est levée à 22 heures

Le Maire,



Christophe GUERTON

Ont signé les membres présents,

